



Syndicat des Salariés McDonald's Paris et Ile de France CGT

17 décembre 2015

Communiqué du Syndicat CGT McDonald's Paris et Ile-de-France

McDonald's : impunité fiscale et gouffre social

Une nouvelle année s'achève pour McDonald's avec le même sentiment d'injustice du côté des salariés. La plupart d'entre eux, pour ne pas dire la totalité, ne toucheront pas de prime de participation sur les bénéficiaires, ceux-ci étant délocalisés dans des paradis fiscaux.

Grâce à un système de redevances organisé par une holding, ces magiciens de la finance réussissent à rendre déficitaire une activité rentable, privant les salariés de tout espoir de récolter les fruits de leur travail.

McDonald's se contente au quotidien d'assaisonner ses employés à coups de salaires à temps partiel sur la base du Smic.

Au rang des spectateurs, les différents gouvernements qui ont consenti à faire des efforts pour le leader mondial de la restauration rapide : baisse de la TVA en 2009, aides pour les emplois jeunes, aides pour les bas salaires, CICE... Avec comme contrepartie, rien si ce n'est une formule fiscale au goût indigeste et une politique sociale bien fade.

Pendant ce temps, l'enseigne continuait à ouvrir en moyenne 40 restaurants chaque année en appliquant le même système économique, social et fiscal : turn-over vertigineux, discrimination syndicale, sous-effectif chronique, aucun partage des richesses...

Ainsi, nous soutiendrons l'action en justice du comité d'entreprise de McDonald's Ouest Parisien par tous les moyens militants et juridiques, afin que les salariés ne subissent plus les frais de la glotonnerie financière de l'enseigne.

Ça ne se passera plus comme ça chez McDonald's !

COMMUNIQUE DE PRESSE



Page Facebook
Les Indignés de McDonald's

Contact : Gilles Bombard – 06 29 99 21 95
Secrétaire Général CGT McDonald's Paris et Ile-de-France

Syndicat CGT McDonald's Paris et Ile-de-France
S/C US Commerce Paris – 67 rue de Turbigo – 75003 Paris